

PRIX DE COPPET 2010

PREAMBULE

Durant l'année 2009, le Forum Européen de Coppet a placé toute son activité sous le thème général du *Temps des incertitudes*, issu pour une bonne part de la crise financière et bancaire qui a éclaté à l'été 2007, frappant tant la Suisse que l'Europe entière.

Prendre de la distance est nécessaire, c'est pourquoi le Forum a porté ses premières réflexions sur la modernité de Jacques Necker et sa gestion des crises.

Puis il s'est concentré d'une part sur la question des assurances sociales et de leur avenir en Suisse même, au cours d'une table ronde qui a éclairé plusieurs manières d'élaborer les solutions possibles et, d'autre part, sur la crise financière et le rôle de l'Etat, dans leurs conséquences socio-politiques en Suisse comme en Europe.

Enfin, lors des Pérégrinations littéraires, la question des espaces incertains : friches, terres en déshérences, lieux en mutation, illustrée littérairement, a permis de constater la préoccupante rivalité urbaine-rurale.

BUT DU PRIX

Le Forum Européen de Coppet, avec le soutien de la Commune de Coppet, a créé un Prix de Coppet, récompensant une personnalité, un groupe ou une institution dont les travaux ou l'action s'inscrivent dans une dynamique créatrice, entre tradition et innovation. Le montant du Prix est de 3'000 francs.

SUJET DU PRIX

Le Prix de Coppet 2010 est lié étroitement au thème du *Temps des incertitudes* et à la diversité de ses approches, telles qu'elles ont été développées durant l'année 2009. Le Bureau du Forum Européen de Coppet sera attentif à tenir compte de propositions concrètes, d'intérêt public et touchant de près la collectivité, qu'elles soient d'ordre esthétique, éthique ou social.

CRITÈRES DE CHOIX

Le terrain de recherche est largement ouvert à toute la région franco-valdo-genevoise.

Il s'agit de distinguer ou récompenser une action ou une réussite personnelle ou collective réalisée entre 2007 et 2009, qui devra :

- * répondre aux différents aspects sociaux et économiques liés à la crise ;
- * avoir une pertinence pour la région, la Suisse romande ou la France voisine ;
- * être d'utilité publique et toucher la collectivité.

PROPOSITIONS DE CANDIDATURES

Peuvent présenter des candidatures :

- Les membres actifs de l'Association Forum Européen de Coppet,
- les conférenciers ayant participé au programme 2009, membres du Jury exceptés,
- les Municipalités de Terre Sainte,
- le bureau du Conseil Régional du district de Nyon.

* Toute candidature au Prix de Coppet doit être présentée au Bureau du Forum européen qui s'assurera que les candidatures proposées relèvent du thème choisi.

* Chaque candidature doit être appuyée par une documentation adéquate (cv ou présentation de l'institution, dossier de presse, bibliographie) qui en justifie le bien-fondé.

* Les candidats ne sauront faire l'objet d'une discrimination quelconque pour des motifs relevant de la nationalité, la religion, la race, le sexe ou l'âge.

* Les candidatures sont traitées en toute discrétion.

JURY

Le jury du Prix de Coppet 2010 se compose de :

- deux membres du Bureau du Forum Européen de Coppet ou du groupe de soutien ;
- trois personnalités intervenues durant l'année écoulée dans le cadre des activités du Forum .

Le jury décide lui-même de son organisation.

Les décisions du jury sont prises à la majorité simple et sont incontestables.

Le jury se réserve la possibilité de ne pas attribuer le Prix.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse du Forum Européen de Coppet :

Bureau du FEC Maison de Ville Case postale 36 CH-1296 Coppet